

BLOG POST

CONSULTATIONS CITOYENNES : À VOUS DE JOUER !

Annoncées dans le discours de la Sorbonne de septembre 2017, les consultations citoyennes ont été officiellement lancées en France le 17 à Épinal par le Président Macron.

| 22/05/2018

| CLAIRE VERSINI | DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

Du 4 au 6 mai 2018, c'est à Bruxelles, et sous l'égide de la Commission européenne, qu'un panel citoyen représentatif des habitants de l'Union européenne (UE) s'est réuni pour débattre de l'avenir de l'UE et aboutir au **questionnaire** que tous les pays de l'UE diffusent désormais. À l'heure où les consultations citoyennes fleurissent sur le territoire européen, **il s'agit pour les institutions et la société civile d'être à la hauteur des ambitions de cette initiative**. Des garanties de leur traduction en acte doivent être données, comme développé dans un **précédent blogpost**, mais il s'agit désormais d'offrir aux citoyennes et citoyens européens **un véritable espace d'expression et de construction de l'intelligence collective, de garantir la tenue des consultations sur l'ensemble du territoire européen pour être représentatives, et d'en faire de véritables consultations européennes**.

L'objectif premier de ces consultations est en effet **d'identifier les priorités, les préoccupations, et les idées des citoyens de toute l'Europe** qui nourriront la feuille de route des dirigeants européens pour l'Europe de demain. Elles ne peuvent donc se contenter de proposer aux citoyens de participer à des débats classiques, au cours desquels des panelistes, politiques ou experts, délivrent des exposés au sujet desquels quelques questions sont posées par la partie de l'audience la plus avertie en fin de séance. L'objectif affiché par le Secrétariat des consultations en France est d'ailleurs que **le débat citoyen occupe une majorité de l'événement**, sous peine de ne pas être labellisé consultation citoyenne. Pour autant, les personnes ayant une expertise sur l'UE ne doivent pas être écartées des consultations qu'elles peuvent accompagner de manière pertinente. Il est simplement nécessaire de former les animateurs, ainsi que les experts des thématiques abordées pendant les consultations, aux **techniques de facilitation et de construction de l'intelligence collective**, afin de garantir l'inclusivité et l'interactivité des consultations, mais aussi d'accroître la

créativité et la substance des diagnostics et propositions qui en sortiront, sans compter que ces méthodes et outils simplifieront grandement le travail de synthèse des structures organisatrices.

Si l'organisation de chaque débat doit veiller à être la plus inclusive possible, cet impératif est tout aussi crucial à l'échelle des États et de l'Europe en ce qui concerne leurs territoires. **Les consultations doivent avoir lieu dans les centres urbains comme dans les campagnes, dans les zones frontalières comme au centre de chacun des pays de l'UE.** Il en va de la légitimité des actions qui pourront être prises sur la base de l'analyse et des recommandations qui découleront de ces consultations. Il s'agit aussi de veiller à ce que toutes les thématiques – le cahier des charges des consultations en propose six : Prospérité et emploi en Europe ; Développement durable en Europe ; Sécurité en Europe ; Europe dans le monde ; Innovation en Europe ; Unité de l'Europe – puissent être discutées dans tous les territoires, sans tomber dans les clichés qui mèneraient à n'inciter qu'à parler d'agriculture en milieu rural et d'innovation dans les villes en pointe sur le numérique.

Enfin, c'est dans leur **européanisation** que réside le dernier défi de ces consultations. La Commission européenne a démontré sa volonté de rendre le processus, à ce stade très intergouvernemental, le plus européen possible en tenant une consultation citoyenne sur deux jours qui a abouti à la fois au questionnaire commun qui est diffusé dans toute l'Europe, mais aussi au canevas de restitution des consultations qui seront menées dans chaque pays, ce qui devrait garantir la possibilité de comparer un certain nombre de points dans ce qui ressortira de chaque consultation nationale. Au-delà des initiatives de la Commission européenne, les acteurs transnationaux, notamment au sein de la société civile, peuvent s'emparer de cette opportunité qui leur est offerte **d'organiser des consultations transfrontalières et multinationales**, en proposant à des citoyens de différents pays de se réunir pour s'exprimer sur diverses thématiques qui ne connaissent, elles, pas de frontières.

Nombreux sont les sceptiques quant à ce que l'on pourra tirer de ces consultations citoyennes, et leurs doutes sont souvent compréhensibles voire fondés. Reste que **ces consultations offrent l'opportunité à la société civile d'organiser des débats d'un nouveau genre, de libérer la parole des citoyens de toute l'Europe, de construire de l'intelligence collective et inclusive**, et de tirer de la tenue, à la fois massive en nombre et qualitative dans ses méthodes, de ces consultations une légitimité et un véritable levier pour faire avancer nombre de sujets au niveau européen, en responsabilisant les dirigeants qui se sont engagés à entendre cette parole citoyenne européenne et la traduire en actes. À nous de jouer !

Claire Versini